

Chronique Roubaïsienne

BUREAU: 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE: Numéro 888 — TELEPHONE

Parti Socialiste

SECTION ROUBAISENNE

L'assemblée générale extraordinaire du parti aura lieu le dimanche 19 janvier 1908, à trois heures précises de l'après-midi, au local « La Paix ».

Ordre du jour : Choisir des candidats aux élections municipales.

Nous ne saurons trop recommander aux camarades d'être présents à trois heures, l'heure d'ouverture ne sera pas retardée, la salle devant être libre pour six heures.

Philanthropie capitaliste

Nous avons donné le premier passage écrit par le « Journal de Roubaix » d'un article de la « République Française », journal de Méline-pain-chier, baptisé pour la circonscription « Petite République ». On ne saurait trop égarer l'opinion et faire croire que tout le monde, même les adversaires, regardent nos administrateurs municipaux comme des aigles.

Nous allons, aujourd'hui, prendre les deux autres passages, cités par l'organe officiel de la municipalité, car ils en valent la peine, le dernier surtout.

Toi t'abondas la « République Française » avec de la pommade à M. Roussel qui pourra te rappeler aux élèves du chemin. Ils en auraient grand besoin, les pauvres, si nous en croyons les bruits qui circulent sur leur santé.

C'est à une municipalité progressiste, anti-collectiviste, que revient l'honneur d'avoir fait sortir la question du domaine de la théorie pour la faire entrer dans la voie de l'application pratique et sérieuse.

Le rapport très étudié et très complet que nous avons sous les yeux pose le problème devant le Conseil municipal de Roubaix et, peut-être, la résolution. Ce rapport est à la plume de M. Edouard Roussel.

M. Roussel est un industriel important de la région de Roubaix. Il est conseiller général et adjoint au maire de Roubaix, dont il est un des meilleurs les plus actifs et les plus dévoués. Son titre de patron, loin de faire de lui un adversaire ou simplement un indifférent en matière de revendications ouvrières, l'a au contraire montré dans l'ordre de ces grandes révoltes dont le chômage est l'une des plus angustiantes. Anticollectiviste, certes, M. Edouard Roussel, comme M. Molle et comme ses collègues du Conseil municipal, l'est, mais il est aussi socialiste et il a été, malgré les hommes de bon sens, un partisan des réformes sociales pratiques et justes ; il vient de prouver en rédigeant son rapport sur le casse du chômage.

M. Roussel s'est contenté de copier le système gantos, rien de plus.

Or, nous ne croyons pas savoir que l'on se lève si fort, en Belgique, de ce fameux système choisi par notre adjointe des chemins de fer, comme étant le « non plus ultra ».

Il n'avait donc pas besoin de tant l'enterrer pour sa découverte et d'aller, criant partout, qu'il a trouvé la panacée universelle, le seul, l'unique moyen de résoudre la question supprimant la misère.

Son titre de patron, loin de faire de lui un adversaire ou simplement un indifférent en matière de revendications ouvrières, etc., etc. Quelle belle leçon !

Nous savons ce qu'on voulait nous faire avancer avec cela. C'est l'histoire du bon patron qu'on essaie de servir une fois encore.

Allons, c'est entendu, M. Motte, père des ouvriers, partagera sa paternité avec M. Roussel, et ces deux pères, comme tous les autres patrons, continueront à s'enrichir du travail de ceux qu'ils appellent leurs fils.

D'où tiennent-ils leur fortune ces bons patrons ? Qui leur a donné les millions qu'ils possèdent, de combien de succès ont été arrachés avant d'entrer dans leurs coffres ? Combien de gens sont morts à la peine pour les produire ?

Ah ! ce sont de « singuliers philanthropes » gens qui sont la « République Française » pour appeler des socialistes.

Il est vrai qu'elle ajoute aussitôt le qualificatif nécessaire.

Traînez, braves salariés, travaillez endoloris, travaillez sans repos pour les socialistes dans le sens où entendent ce mot : les hommes de bon sens, qui veulent que l'ouvrier continue à nourrir les parasites de la classe capitaliste, les bourgeois oisifs, les fainéants.

Mais nous avons encore un extrait à reproduire et la place va nous manquer.

Bast ! à chaque jour suffit sa peine, ce sera l'œuvre de demain. R. L.

Les Grèves

CHEZ MASREL DEVIENNE ET TAHON

Nous avons dit que les ouvriers du triage de déchets Masrel-Devienne s'étaient mis en grève.

Un autre trieur, demeurant dans la même rue, M. Tahon, puisqu'il faut l'appeler par son nom, s'était mis d'accord avec MM. Masrel-Devienne, pour faire faire le travail des grévistes.

Drapé dans sa dignité de maître, M. Tahon fut l'audace de dire à ses ouvriers :

« Vous irez chercher le travail qui reste à faire contre mon collègue et vous prendrez le finir ici ! »

Les ouvriers refusèrent d'être lâches et M. Tahon les menaça de renvoi.

Réponse des ouvriers : « Monsieur, nous partons, remettions-nous nos livrets. »

La maison Tahon est donc restée sans patron.

Nous repérons dans un prochain article.

NOS CAMBRIOLEURS

Hier, dans la soirée, un peu avant six heures, des cambrioleurs se sont introduits, en fracturant la porte de la rue, chez M. Emile Bécart, employé de commerce, 31, rue De-Saint-Paul.

Une fois dans la place, ils ne se sont pas gênés et, comme ils se considéraient en paix, ils agirent à leur aise.

Bijoux, épingle, bagues, etc., etc., parfums, chaussures, couteaux et fourchettes démontrent la fameuse dans le cambriolage dont il fut témoin dans une opérante qu'on ne joue plus à Roubaix, et pour cause.

Plusieurs couvertures avaient été mises en place, mais elles furent abandonnées dans le jardin de l'école de la rue d'Oran.

Ce fut la porte de sortie.

PEINE A PURGER

Et venut d'un jugement du tribunal de Lille, en date du 12 décembre 1907, les agents Carré, Catry, Mercier et Herkenrath ont été, mardi soir, le nommé Jean-Baptiste Dejude, 35 ans, domestique, demeurant rue de la Redoute, 7, qui avait été condamné à six semaines de prison pour coups et blessures volontaires.

MOROLOGIE

Nous apprenons avec regret la mort de M. Émile Durand, publiciste, officier de l'instruction publique, délégué cantonal, membre de la caisse des écoles, correspondant de plusieurs journaux. M. Durand était âgé de 71 ans.

Ses funérailles auront lieu le samedi 18 janvier, à 10 h. 45.

Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

POUR LILLE

En vertu d'un mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction Houx, du tribunal de Lille, les agents Dourligne et Rancelot ont été arrêté, hier matin, sous Sainte-Elizabeth, le nommé Bosson Henri dit « Lefebvre », 29 ans, chauffeur, demeurant à Croix, rue Holden, inculpé d'abus de confiance.

Il sera conduit à Lille aujourd'hui.

Cet individu est également recherché par le parquet de Béthune, pour vol d'effets d'habillement commis au préjudice de plusieurs habitants d'Harnes.

CE QUE L'ON TROUVE

Une caisse de bobines de laine peignée, aux initiales J. B. B. N° 8920, a été trouvée à l'angle des rues du Coq-Français et des Filatures, et déposée au 3e arrondissement.

GOTE DE LA LAINÉ

Boîte de 15 kg. On a coté ce matin, en Bourse : 5 francs ; 5 25 mai A ; 5 30 mai A ; 5 27 juillet A ; 5 25 août ; 5 29 septembre ; 5 26 octobre ; 5 17 novembre ; 5 17 décembre A.

Attaque enregistrée en Bourse à midi : 5 27, 3 000 sur juillet ; 5 28, 3 000 sur août à 2 22 ; 5 000 sur juin à 2 22 ; 15 000 sur juillet à 5 25 ; 5 000 sur février à 5 25 ; 10 000 sur août à 5 25. Total : 65 000 kilos.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

COUPE DE NAVETTE. — Chez MM. Boulangé et le délégué Adolphe Vermeulen, 16 ans, usinier demeurant à Hem, gamme des Trois-Baudets, a été blessé à la joue gauche par un coup de navette.

Le rapport très étudié et très complet que nous avons sous les yeux pose le problème devant le Conseil municipal de Roubaix et, peut-être, la résolution. Ce rapport est à la plume de M. Edouard Roussel.

M. Roussel est un industriel important de la région de Roubaix, dont il est un des meilleurs les plus actifs et les plus dévoués. Son titre de patron, loin de faire de lui un adversaire ou simplement un indifférent en matière de revendications ouvrières, l'a au contraire montré dans l'ordre de ces grandes révoltes dont le chômage est l'une des plus angustiantes. Anticollectiviste, certes, M. Edouard Roussel, comme M. Molle et comme ses collègues du Conseil municipal, l'est, mais il est aussi socialiste et il a été, malgré les hommes de bon sens, un partisan des réformes sociales pratiques et justes ; il vient de prouver en rédigeant son rapport sur le casse du chômage.

M. Roussel s'est contenté de copier le système gantos, rien de plus.

Or, nous ne croyons pas savoir que l'on se lève si fort, en Belgique, de ce fameux système choisi par notre adjointe des chemins de fer, comme étant le « non plus ultra ».

Il n'avait donc pas besoin de tant l'enterrer pour sa découverte et d'aller, criant partout, qu'il a trouvé la panacée universelle, le seul, l'unique moyen de résoudre la question supprimant la misère.

Son titre de patron, loin de faire de lui un adversaire ou simplement un indifférent en matière de revendications ouvrières, etc., etc. Quelle belle leçon !

Nous savons ce qu'on voulait nous faire avancer avec cela. C'est l'histoire du bon patron qu'on essaie de servir une fois encore.

Allons, c'est entendu, M. Motte, père des ouvriers, partagera sa paternité avec M. Roussel, et ces deux pères, comme tous les autres patrons, continueront à s'enrichir du travail de ceux qu'ils appellent leurs fils.

D'où tiennent-ils leur fortune ces bons patrons ? Qui leur a donné les millions qu'ils possèdent, de combien de succès ont été arrachés avant d'entrer dans leurs coffres ? Combien de gens sont morts à la peine pour les produire ?

Ah ! ce sont de « singuliers philanthropes » gens qui sont la « République Française » pour appeler des socialistes.

Il est vrai qu'elle ajoute aussitôt le qualificatif nécessaire.

Traînez, braves salariés, travaillez endoloris, travaillez sans repos pour les socialistes dans le sens où entendent ce mot : les hommes de bon sens, qui veulent que l'ouvrier continue à nourrir les parasites de la classe capitaliste, les bourgeois oisifs, les fainéants.

Mais nous avons encore un extrait à reproduire et la place va nous manquer.

Bast ! à chaque jour suffit sa peine, ce sera l'œuvre de demain. R. L.

dum : le vote aura lieu à la réunion du 26 janvier ; les camarades qui auraient un motif sérieux pour s'absenter peuvent remettre leur bulletin au secrétaire avant cette date, sur la présentation de leur livret à jour. Le scrutin sera ouvert au local, de 8 heures du matin à 1 heure.

Si ce rapport est adopté il réalisera : 1. Une trêve générale, un grand bénéfice. — 2. Il facilitera le paiement des cotisations. — 3. Cette facilité de paiement promet un plus grand nombre d'adhérents. — 4. Tous seront fédérés sous un môle de puissance. — 5. Les camarades qui, pour diverses raisons, ne pourront pas preziger les quatre dernières du mois, s'ils le désirent, en 3 jours.

N. B. — Aujourd'hui jeudi 16 janvier, à 7 heures, 15 précises du soir, réunion extraordinaire de la commission administrative.

Ordre du jour : Conférence Galanis. — Urgent.

Le secrétaire : Loul Fiers.

— La réunion le contrôle aura lieu dimanche 19 janvier, à 9 heures du matin, au siège du Syndicat.

CHAMBRE SYNDICALE DES MOULEURS EN FER ET EN CUIVRE. — 15 réunion de commission sur l'ordre du jour le vendredi 17 janvier, à 8 heures précises du soir. « Au Marché de Cayenne », Grande-Rue, 111.

Ordre du jour de la plus grande importance.

SYNDICAT DES MACONS. — Aujourd'hui jeudi, à 7 heures du soir, réunion de commission, au siège, rue Beaurepaire.

Samuel 18 janvier, à la même heure, assemblée générale.

Ordre du jour : des plus importants.

Présence absolument indispensable.

Funérailles

Les personnes qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur.

CLEMENT DURANT

Publiciste

Officier de l'Instruction Publique

Délégué cantonal

Membre de la Caisse des écoles

Correspondant

des journaux « Le Temps » et « Le Petit Parisien »

DÉCÈS DE LA LAINÉ. — Carnet, 22, avenue Carnot, 22, ans, menuisier, demeurant rue des Gros-Saule, 3, à Wasquehal, s'est fait une entorse au genou gauche au moment de l'emmarchement dans un tramway.

Quinze jours de repos.

TRÉMPLIN. — Au peignage de Beaurepaire, M. Etienne Florin, 42 ans, homme de peine, demeurant rue Décreté, 2, s'est fait une entorse du pied droit en descendant d'un pêche.

Quinze jours de repos.

UNE ENTORSE. — Au peignage de Beaurepaire, M. Etienne Florin, 42 ans, homme de peine, demeurant rue Décreté, 2, s'est fait une entorse du pied droit en descendant d'un pêche.

Quinze jours de repos.

EN LEVANT UN BALLOT. — Chez MM. Alfred Baillot, 25 ans, menuisier, demeurant rue Carnot, 22, à Wattrelos, s'est fait des brûlures au bras gauche et des contusions à l'épaule gauche en tombant sur un tuyau de vapeur.

Quinze jours de repos.

EN TOUTANT SUR UN TUVAL. — Un pêcheur de Beaurainville, Mme Sylvie Wittenberg, 46 ans, lisseuse, demeurant rue Lillois, cité de l'Alpin-Vert, a été blessé au poignet gauche par un coup de navette.

Quinze jours de repos.

EN YOGUE. — Au peignage de Beaurepaire, M. Etienne Florin, 42 ans, homme de peine, demeurant rue Décreté, 2, s'est fait une entorse du pied droit au moment de l'emmarchement dans un tramway.

Quinze jours de repos.

EN YOGUE. — Au peignage de Beaurepaire, M. Etienne Florin, 42 ans, homme de peine, demeurant rue Décreté, 2, s'est fait une entorse du pied droit au moment de l'emmarchement dans un tramway.

Quinze jours de repos.

EN YOGUE